

Adopté par le conseil municipal le
2019-12-16 - résolution no 246-19



MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI

Budget 2020



Chers citoyens et citoyennes,

Grâce à la précieuse collaboration de mes collègues élus, du directeur général et des directeurs des différents services, je vous dépose aujourd'hui notre budget de fonctionnement pour l'année 2020 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Nous avons consacré de nombreuses heures de travail à la préparation de ce budget. L'exercice est exigeant et d'importantes décisions ont été prises et des choix ont dû être faits. Votre conseil municipal adopte pour l'année 2020 un budget équilibré qui permettra la réalisation de projets d'amélioration tout en maintenant les services dispensés aux citoyens.

Pour équilibrer le budget 2020, un montant de 75 000\$ a été affecté du surplus pour réaliser des dépenses courantes et aussi pour limiter l'augmentation du taux de taxes. Nouveauté en 2020, la Municipalité appliquera des taux variés de taxation pour les différentes catégories d'immeubles, soit pour les immeubles non résidentiels et les immeubles industriels comme il a été mentionné lors de l'assemblée publique en octobre dernier.

Le budget 2020 est réaliste, il tient compte des besoins d'une municipalité avec de nouvelles responsabilités qui lui sont confiées. Heureusement, pour ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables, nous pouvons compter sur des surplus accumulés pour poursuivre le développement des services.

C'est dans ce contexte que je vous présente le budget 2020 à l'aide de tableaux comparatifs pour vous permettre une meilleure compréhension de tout ce processus.

Le maire,

Germain Caron



Activités financières de fonctionnement

	2019	2020
Revenus (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Taxe foncière générale	4 732 410 \$	4 946 089 \$
Taxes des secteurs	176 386 \$	172 036 \$
Tarifs aqueduc	828 301 \$	833 869 \$
Tarifs assainissement	619 647 \$	663 396 \$
Tarif installations septiques	57 555 \$	57 150 \$
Tarif réfection d'infrastructures	111 530 \$	111 530 \$
Tarif matières résiduelles	458 470 \$	560 721 \$
Compensation de taxes	46 253 \$	46 253 \$
Tarifs loisir	512 500 \$	510 000 \$
Contrat de déneigement	170 000 \$	- \$
Droits sur les mutations	175 000 \$	170 000 \$
Entraide incendie et mâchoires de vie	24 000 \$	24 000 \$
Intérêts	41 500 \$	45 750 \$
Compensation voirie	81 512 \$	81 512 \$
Subventions liées aux investissements	40 727 \$	70 000 \$
Autres revenus	195 810 \$	290 601 \$
Appropriation de surplus et réserves	105 000 \$	75 000 \$
Total des revenus	8 376 601 \$	8 657 907 \$

Dépenses (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Conseil municipal	96 644 \$	98 545 \$
Gestion financière et administrative	655 528 \$	663 583 \$
Tenue des élections	- \$	- \$
Évaluation	120 707 \$	122 729 \$
Autres dépenses administratives	198 581 \$	261 235 \$
Services policiers	925 625 \$	943 987 \$
Protection incendie	292 717 \$	303 388 \$
Autres dépenses sécurité publique	9 380 \$	9 680 \$
Voirie	685 952 \$	701 725 \$
Déneigement	683 075 \$	638 450 \$
Autres dépenses transport	157 424 \$	165 450 \$
Traitement de l'eau	300 505 \$	340 905 \$
Distribution de l'eau	139 865 \$	182 765 \$
Assainissement et vidange des étangs	404 650 \$	397 040 \$
Réseau d'égout	79 010 \$	91 550 \$
Gestion des matières résiduelles	452 687 \$	560 721 \$
Installations septiques	57 555 \$	57 150 \$
Logement social	12 500 \$	13 100 \$
Urbanisme et promotion économique	280 103 \$	256 788 \$
Activités récréatives	1 039 958 \$	1 087 125 \$
Activités culturelles	154 316 \$	156 549 \$
Intérêts sur la dette et frais	433 874 \$	411 590 \$
Remboursement en capital et fonds de roulement	1 155 945 \$	1 153 852 \$
Réserve étangs d'épuration	40 000 \$	40 000 \$
Total des dépenses	8 376 601 \$	8 657 907 \$



Activités financières d'investissement

2020

Sources de financement

Taxe accise sur l'essence 2019-2023	350 000 \$
Emprunt au fonds de roulement	288 000 \$
Aide financière Agence municipale de financement 911	12 000 \$
Emprunt parapluie 2020	707 000 \$
Emprunt réfection rue Demers	300 000 \$
Total des sources de financement	1 657 000 \$

Dépenses d'investissement

Finition de deux locaux CPE L'Envolée	100 000 \$
Génératrice de secours Centre récréatif	60 000 \$
Réfection chemin Jean-Guérin Ouest	435 000 \$
Réhabilitation ponceau Jean-Guérin Ouest	60 000 \$
Réfection bordures et pavage rue Bilodeau	112 000 \$
Conversion des lampadaires au DEL	240 000 \$
Réfection des infrastructures rue Demers	650 000 \$
Total des dépenses d'investissement	1 657 000 \$

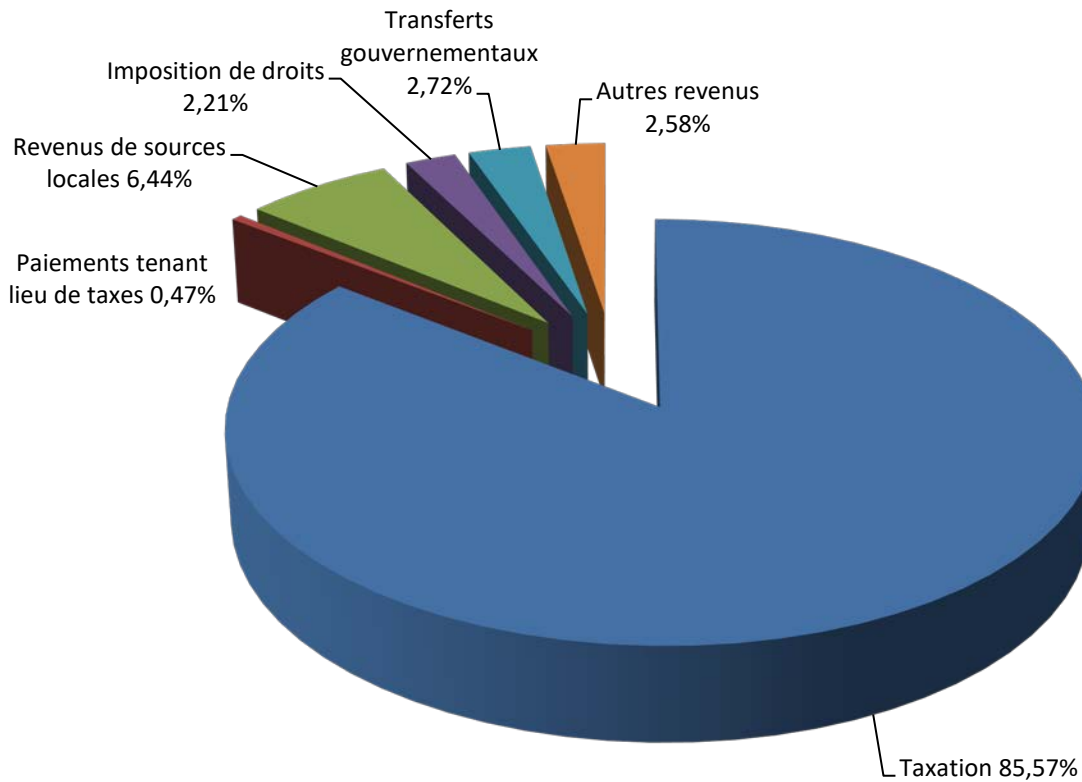
Municipalité de Saint-Henri

Budget 2020

Tableaux explicatifs

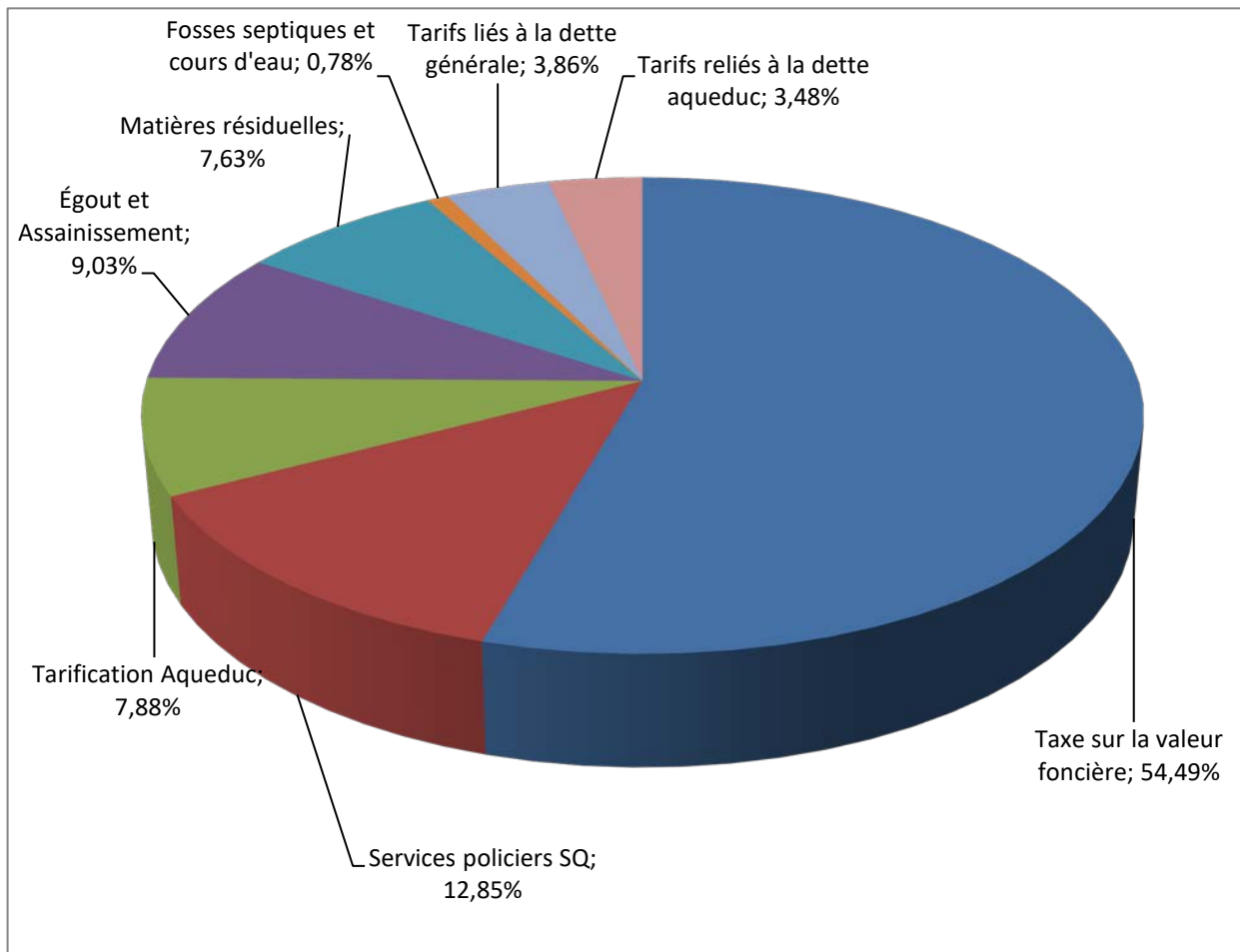
Revenus 2020

Activité	Montant	Pourcentage
Taxation	7 344 791 \$	85,57%
Paiements tenant lieu de taxes	40 658 \$	0,47%
Revenus de sources locales	553 000 \$	6,44%
Imposition de droits	190 000 \$	2,21%
Transferts gouvernementaux	233 312 \$	2,72%
Autres revenus	221 146 \$	2,58%
Total	8 582 907 \$	100,00%



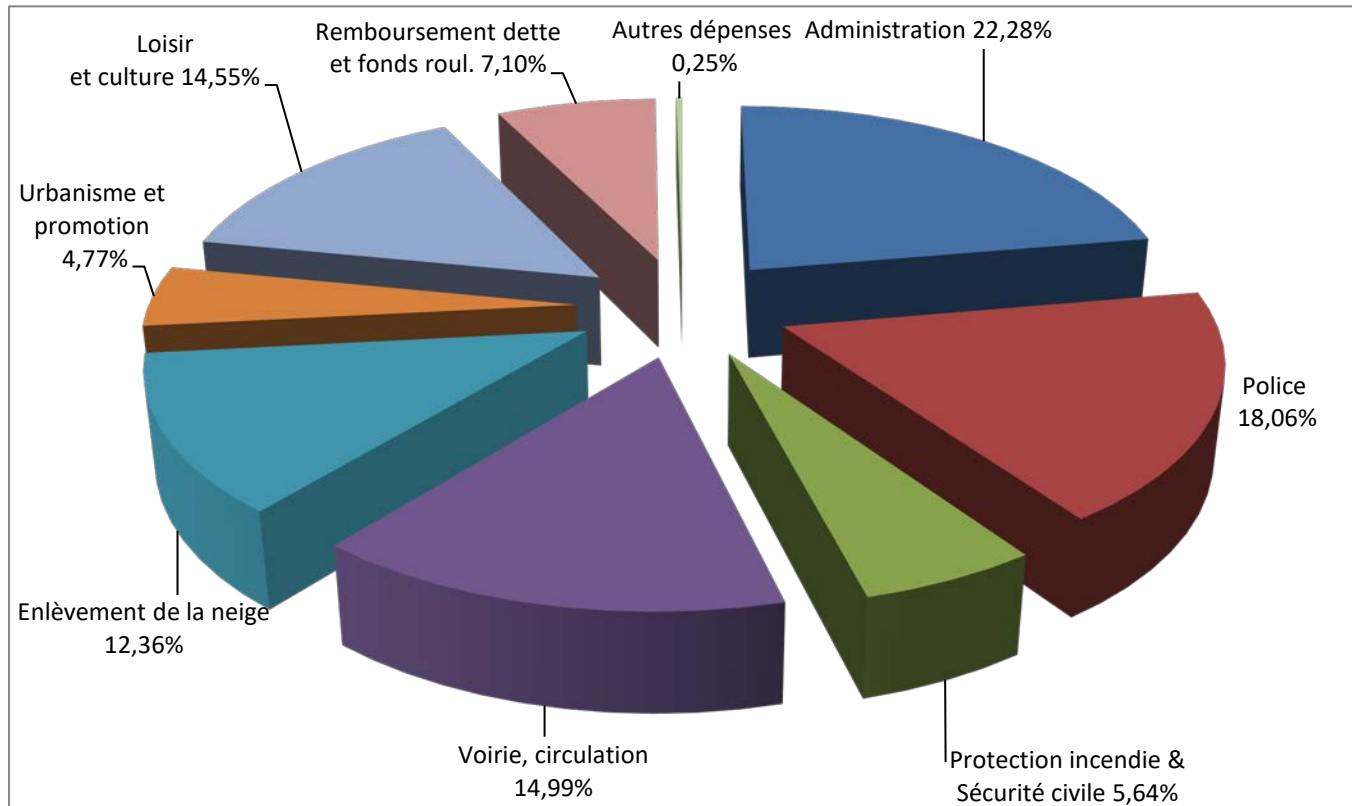
Détail des revenus de taxation 2020

Activité	Montant	Pourcentage
Taxe sur la valeur foncière	4 002 102 \$	54,49%
Services policiers SQ	943 987 \$	12,85%
Tarification aqueduc	578 494 \$	7,88%
Égout et assainissement	663 396 \$	9,03%
Matières résiduelles	560 721 \$	7,63%
Fosses septiques et cours d'eau	57 150 \$	0,78%
Tarifs liés à la dette générale	283 566 \$	3,86%
Tarifs liés à la dette aqueduc	255 375 \$	3,48%
Total	7 344 791 \$	100,00%



Répartition de la taxe foncière 2020

Activité	Depenses courantes	Pourcentage dépenses	Revenus spécifiques	Part. taxe foncière et revenus gén.	Pourcentage taxe foncière
Administration	1 146 092 \$	13,35%		1 146 092 \$	22,28%
Police	943 987 \$	11,00%	15 000 \$	928 987 \$	18,06%
Protection incendie & Sécurité civile	313 068 \$	3,65%	23 000 \$	290 068 \$	5,64%
Voirie, circulation	867 175 \$	10,10%	96 012 \$	771 163 \$	14,99%
Enlèvement de la neige	638 450 \$	7,44%	2 500 \$	635 950 \$	12,36%
Aqueduc	523 670 \$	6,10%	523 670 \$	0 \$	0,00%
Eaux usées et réserve	585 740 \$	6,82%	413 643 \$	0 \$	0,00%
Matières résiduelles	560 721 \$	6,53%	560 721 \$	0 \$	0,00%
Urbanisme et promotion	256 788 \$	2,99%	11 500 \$	245 288 \$	4,77%
Loisir et culture	1 243 674 \$	14,49%	495 300 \$	748 374 \$	14,55%
Remboursement dette et fonds roul.	1 490 442 \$	17,37%	1 125 463 \$	364 979 \$	7,10%
Autres dépenses	13 100 \$	0,15%	0 \$	13 100 \$	0,25%
Total	8 582 907 \$	100,00%	3 266 809 \$	5 144 001 \$	100,00%





Programme triennal d'immobilisation

	2020	2021	2022
Sources de financement			
Taxe accise sur l'essence 2019-2023	350 000 \$	600 000 \$	280 000 \$
Emprunt au fonds de roulement	288 000 \$	212 500 \$	150 000 \$
Emprunt parapluie	707 000 \$		
Emprunt long terme réfection rue Demers (infrastructures)	300 000 \$		
Emprunt long terme (infrastructures)		600 000 \$	280 000 \$
Aide financière Agence de financement municipale 911	12 000 \$		
Fonds Développement du territoire		38 000 \$	4 000 \$
Emprunt long terme		885 000 \$	891 435 \$
Total des sources de financement	1 657 000 \$	2 335 500 \$	1 605 435 \$
Dépenses d'investissement			
Aménagement de deux locaux CPE L'Envolée	100 000 \$		
Génératrice de secours au Centre récréatif	60 000 \$		
Réfection chemin Jean-Guérin Ouest	435 000 \$		
Réhabilitation ponceau Jean-Guérin Ouest	60 000 \$		
Réfection bordures et pavage rue Bilodeau	112 000 \$		
Conversion des lampadaires au DEL	240 000 \$		
Réfection infrastructures rue Demers	650 000 \$		
Réfection toiture Mairie		120 000 \$	
Réfection toiture Caserne incendie		26 000 \$	
Conversion garage municipal au gaz naturel		36 500 \$	
Changement des réservoirs pétroliers		200 000 \$	
Achat camion 6 roues		30 000 \$	
Réfection chemin du Bord-de-l'Eau		660 000 \$	
Réfection rue Pompidou		600 000 \$	
Réfection rue De Vinci		600 000 \$	
Construction cabane des marqueurs		31 000 \$	
Tapis en caoutchouc cabane à patins		7 000 \$	
Le Passage-Secret (sentier Développement des Pierres)		25 000 \$	
Modification du Souffleur #11			70 000 \$
Réfection bordures rue des Plaines			75 000 \$
Réfection chemin Jean-Guérin Est			666 435 \$
Réfection rue Roberge			560 000 \$
Étude et travaux rivière à la Scie			150 000 \$
Aménagement parc de la Paix			4 000 \$
Surface des terrains de tennis			80 000 \$
Total des dépenses d'investissement	1 657 000 \$	2 335 500 \$	1 605 435 \$

Taxes

	2019	2020
Taxe de base (par 100\$ évaluation)	0,6605 \$	0,6662 \$
Taxe immeubles non résidentiels (par 100\$ évaluation)		0,9327 \$
Taxe immeubles industriels (par 100\$ évaluation)		0,9327 \$
Taxe de secteur		
Règlement n° 361- Réservoir eau (par 100\$ évaluation)	0,0840 \$	0,0892 \$
Règlement n° 407- Kennedy Sud (par unité)	467,66 \$	467,66 \$
Règlement n° 423- Campagna (par unité)	798,96 \$	804,34 \$
Règlement n° 433- Roberge-Turgeon (par mètre carré)	0,2137 \$	0,2147 \$
Règlement n° 481- Dév. des Pierres (par mètre carré)	0,3928 \$	0,3928 \$
Règlement n° 514- Bord-de-l'Eau (par unité)	833,06 \$	833,06 \$
Règlement n° 515- Kennedy Sud (par unité)	1 047,20 \$	1 042,40 \$
Règlement n° 553- Ajout aérateur (par unité)	3,2691 \$	3,1900 \$
Règlement n° 565- Émissaire (par unité)	9,7438 \$	9,4600 \$
Règlement n° 597- Égout sanitaire Kennedy Nord (par unité)		362,2200 \$

Tarifs

	2019	2020
Aqueduc		
Tarif de base	104,00 \$	104,00 \$
Consommation (par mètre cube)	0,85 \$	0,85 \$
Location compteur	10,00 \$	10,00 \$
Égout et assainissement		
Consommation (par mètre cube)	0,6800 \$	0,6800 \$
Minimum	123,15 \$	123,15 \$
Réfection d'infrastructures	92,33 \$	93,77 \$
Gestion des matières résiduelles	132,00 \$	160,00 \$
Vidange des fosses septiques	90,00 \$	90,00 \$

Variation du compte de taxes

Valeur moyenne d'une résidence :	En 2019	256 785 \$	En 2020	257 755 \$
Consommation moyenne d'eau :		175 m ³		

Taux de la taxe foncière 2019: 0,6605

Taux de base 2020: 0,6662

	Secteur urbain		Secteur rural	
	2019	2020	2019	2020
Taxe foncière	1 696,06 \$	1 717,16 \$	1 696,06 \$	1 717,16 \$
Ordures	132,00 \$	160,00 \$	132,00 \$	160,00 \$
Tarif installations septiques			90,00 \$	90,00 \$
Aqueduc				
Tarif de base	104,00 \$	104,00 \$		
Tarif selon consommation	148,75 \$	148,75 \$		
Location compteur	10,00 \$	10,00 \$		
Égout et assainissement				
Tarif selon consommation	119,00 \$	119,00 \$		
Total	2 209,81 \$	2 258,91 \$	1 918,06 \$	1 967,16 \$
Variation	2,22%		2,56%	

Note : L'analyse de la variation du compte de taxes pour le secteur urbain ne tient pas compte des taxes de secteurs et du tarif de réfection d'infrastructures qui n'est pas imposé à l'ensemble du secteur urbain.